



**22<sup>ème</sup> édition**  
**du 2 juillet au 28 août 2011**

## **CAHIER DES CHARGES**

« Nos Quartiers d'Été », « *vivre les vacances autrement* »

***Une action qui rassemble habitants, associations, bénévoles***

Coordination Régionale

Sallah NOUI

Conseil Régional

Tél. : 03.28.82.79.13 ou Sophie DANEL, assistante NQE au 03.28.82.79.17

Fax : 03.28.82.79.05 / Mail : [nqe@nordpasdecalais.fr](mailto:nqe@nordpasdecalais.fr)

Document téléchargeable sur notre site internet : rubrique "Outils" [www.nosquartiersdete.fr](http://www.nosquartiersdete.fr)



*Nos Quartiers d'Été est un dispositif régional d'animation porté par des collectifs d'habitants, à l'initiative du "local", financé depuis 20 ans conjointement par la Région et l'Etat, et ce au titre de la Politique de la Ville.*

*Les objectifs de ce rendez-vous restent incontournables et unique en France. Ce « festival » de proximité porté par les habitants, pour les habitants permet de travailler sur le lien social, la citoyenneté en direction de populations « fragilisées » ne partant en vacances.*

*Nos habitants ont du talent, ils sont vivants, inventifs et créatifs, « Nos Quartier d'Été » le démontre !*

*Au total plus de 1 500 acteurs sont mobilisés dans la région : associations locales, collectifs d'animation, élus locaux, associations-ressources, correspondants territoriaux, ainsi que des milliers de bénévoles. 112 communes sont impliquées, et plus de 250 000 habitants sont impactés par l'opération.*

*Cette charte, fruit du travail collectif, définit les engagements de l'ensemble des partenaires et les modes de faire. Elle est aujourd'hui notre **référence commune**. La réponse à l'appel à projet s'inscrit dans le respect des principes énoncés dans cette charte.*

## *Un outil pour les territoires*

La Région et l'Etat se sont fortement impliqués dans la Politique de la Ville dès son origine. Cela a permis de construire une réelle approche régionale structurée de cette Politique, et notamment de concevoir des opérations régionales qui ont largement fait leur preuve tel que l'opération Nos Quartiers d'Été et qui restent inédites en France. Pour la programmation 2011, une attention particulière sera portée aux projets qui mettront en évidence avec l'articulation avec les enjeux territoriaux.

Ces initiatives peuvent être liées à d'autres dispositifs qui viennent s'enrichir mutuellement (Ville Vie Vacances, Ecole Ouverte, Passeurs d'Image, Fonds de Participation des Habitants, projets financés par d'autres axes de la politique de la ville...).

**Du 02 juillet au 28 août 2011**, l'Etat et la Région apportent un soutien **complémentaire** aux projets préparés localement en privilégiant la réalisation d'initiatives coproduites et coordonnées entre les acteurs du territoire.

En tenant comptant des critères de **labellisation**, il doit permettre l'**ouverture** à d'autres publics, l'**intergénération** et le **renforcement des liens entre les habitants**.

L'objectif est que le Nord - Pas de Calais soit une région toujours plus à l'écoute de ses habitants, notamment les moins favorisés, afin que tous aient les moyens de s'exprimer, d'être des citoyens participants à l'évolution de leur environnement et d'être les promoteurs de temps **d'échanges et de rencontres**.

De façon pratique pour la programmation de l'année 2011, les associations et autres porteurs de projets qui souhaitent engager des actions répondant aux objectifs présentés dans le cahier des charges trouveront les modalités de réponse à l'appel à projet.

## *Faire ensemble et en partenariat*

Il s'agit de concevoir, d'entreprendre, de réaliser collectivement un projet, afin de tendre vers une réelle démocratie locale, où chacun peut prétendre apporter ses compétences.

**Les collectifs d'animation**, en lien avec les correspondants, avec l'appui des associations ressources et du secrétariat permanent, sont les garants de cette démarche.

### ***Fil rouge 2011***

*Pour la programmation 2011, une attention particulière sera portée aux projets qui mettront en évidence le **brassage interculturel, inter-générationnel et inter-quartier**, qui favoriseront la **médiation des publics par le développement d'actions « socio-culturelles »**, qui « élaboreront une*

*politique tarifaire équitable » afin de garantir l'égalité d'accès pour tous, en tenant compte du développement durable local.*

Cette proposition ne se veut pas contraignante mais juste indicative. Elle est la traduction d'un souhait régional de thématiques ayant vocation à faciliter l'échange et la rencontre.

Bien que déjà présente dans la Charte "Nos Quartiers d'Eté", cette proposition ne se veut pas contraignante mais juste indicative. Elle est la traduction d'un souhait régional de thématiques ayant vocation à faciliter l'échange et la rencontre.

### ***Les collectifs d'animation***

Ils regroupent les associations locales, et sont responsables de la définition commune et de la gestion des propositions de projets locaux. Ainsi, chargés d'harmoniser les différents temps forts sur leur territoire, les collectifs sont en relation avec le **correspondant territorial** pour faciliter les demandes d'aides municipales et rechercher les différentes pistes de financements complémentaires. Le dispositif « Nos Quartiers d'Eté » ne prenant jamais en charge la totalité du financement d'un projet.

**Les collectifs d'animation sont les principaux promoteurs d'une démarche collective et partenariale**, critère incontournable de « Nos Quartiers d'Eté ». La concertation pourra se réaliser autour des axes suivants :

- ✓ Promouvoir **un temps de rassemblement** ouvert à tous et visible par tous les habitants.
- ✓ Inscrire dans **une même démarche collective**, dans **une même thématique**, l'ensemble des actions prévues.
- ✓ Promouvoir **les échanges et les rencontres de groupes d'habitants** avec d'autres groupes d'habitants, selon le principe d'une invitation partagée, génératrice de réciprocité et de découverte.

### ***Les correspondants territoriaux***

Le **correspondant territorial** assure la cohérence et la relation entre les projets associatifs du territoire. Il accompagne le partenariat et se charge des relais entre les institutions régionales et les habitants.

Il **accompagne** les acteurs et bénévoles dans la conception, la réalisation, l'évaluation et la pérennisation des projets.

Il garantit la communication, le respect des orientations et des critères de l'opération et entretient au local **les relations de territoire entre le collectif d'animation, les services municipaux et les élus.**

Aidé par la coordination régionale, il veillera à une meilleure intégration et cohérence des projets locaux dans la préparation d'un projet de territoire et rassemblera les différents projets locaux pour les transmettre soit directement le 1 mars 2011 (17 heures) soit par courrier (le cachet de la poste faisant foi) au secrétariat permanent de « Nos Quartiers d'Été ».

### *Les associations ressources*

Ces associations, de compétence régionale, territoriale ou thématique, reconnues pour leur savoir-faire et leur expérience par « Nos Quartiers d'Été », sont regroupées sous forme de collectifs thématiques. Ces associations ressources sont au service des associations locales pour **accompagner et soutenir la réalisation de leurs projets**.

### *Une coordination*

#### *1. Le secrétariat permanent*

La coordination régionale, dans sa relation privilégiée avec les différents partenaires, met en synergie à l'échelle de la région les dynamiques développées dans les territoires et établit des "passerelles" entre les différents acteurs.

#### *2. l'appui méthodologique*

De plus pour développer la qualité des projets, les acteurs pourront faire appel au dispositif d'appui méthodologique du Conseil Régional (construction des projets pour concerne la gestion de projet, l'organisation...).